

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

VIIe DIMANCHE APRÈS
LA PENTECÔTE—CHRO-
NIQUE DIOCÉSAIN :
Nominations ecclé-
siastiques; ordina-
tion; extrait de la
circulaire No 9^o de
Mgr l'Archevêque ;
deuxième et troisiè-
me journées du *Tri-
dium* en l'honneur
du Bienheureux J.
B., de la Salle. —



SOMMAIRE

L'IRLANDE ET LE
SAINT — SIÈGE. —
PROCESSION DU T. S.
SACHEMENT A TUNIS.—
CORNETTE ET LÉGION
D'HONNEUR.—LE COM-
MISSAIRE DE POLICE
ET LA SŒUR DE CHA-
RITÉ.— NOUVELLES
RELIGIEUSES — UNE
REDEVANCE (fin). —
PRIONS POUR NOS
MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Fermis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. FUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI,	9	JUIL.	—Ste-Justine.
MERCREDI,	11	“	—St-Joseph de Chambly.
VENDREDI,	13	“	—Ste-Martine.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	8	JUIL.	—7 P. Du Dimanche, sem., ornements verts.
Lundi,	9	“	—SS. Zénon et Comp., MM. d., ornements rouges.
Mardi,	10	“	—SS. 7 ^{es} Frères, MM., sem., ornements rouges.
Mercredi,	11	“	—S. Pie P. M., simp., ornements rouges.
Jeudi,	12	“	—St Jean Gualb., Abbé, d., ornements blancs.
Vendredi,	13	“	—S. Anaclet, P. M., sem., ornements rouges.
Samedi,	14	“	—S. Bonaventure, E. D., d., ornements blancs.

VISITE PASTORALE.

Dimanche 8, Saint-Liguori; Lundi 9, Saint-Jacques l'Achigan; Mardi 10, Saint-Alexis; Mercredi 11, Saint-Esprit et Sainte-Julienne; Jeudi 12, Rawdon; Vendredi 13, Chertsey; Samedi 14, Saint-Calixte.

Dimanche 8.—Solennité du titulaire des églises paroissiales de la Visitation à l'Isle Dupas et au Sault-au-Recollet, et celle de Saint Michel des Saints.

VIIÈ DIMANCHE APRES LA PENTECÔTÈ,

Chaque arbre est connu par ses fruits.

(S. Luc, VI. 44.)

Le grand enseignement que nous donnent les offices du jour, c'est que la vie du chrétien fidèle doit s'affirmer par les bonnes œuvres. La foi représente les fondations ; mais un édifice ne doit pas s'arrêter aux fondations, de nombreuses pierres doivent y être continuellement ajoutées jusqu'à ce qu'il s'élève, complet dans toutes ses parties, suivant le plan de l'architecte. De même nous ne devons pas nous contenter des fondations de la foi, mais, coopérant avec les grâces que Dieu nous donne, nous devons toujours nous efforcer de ressembler au modèle placé devant nous par le divin architecte, Notre-Seigneur J.-C. ; et ajouter toujours vertu sur vertu, jusqu'à ce que nous apparaissions devant Dieu pour recevoir la récompense de nos bonnes actions. La foi est la racine, et la racine doit croître dans un arbre, et faire éclore non seulement des feuilles et des fleurs, non seulement des pieuses pensées et de belles paroles, mais le fruit des bonnes actions, le fruit d'une vie dépensée conformément aux maximes de notre sainte foi.

Notre-Seigneur nous dit que chaque arbre est connu par ses fruits, car il n'y a pas de bon arbre qui produise de mauvais fruits, et de mauvais arbre qui produise de bons fruits. Ainsi l'ardeur de notre foi se manifestera par notre vie. Si nous trouvons que notre vie est conforme à ce que nous enseigne notre foi, nous pouvons être sûrs que votre foi est vivante et non morte. "Par leurs fruits nous les connaissons." Hélas ! que le grand nombre de ceux qui s'intitulent chrétiens, font de leur vie un argument contre la foi pour ses ennemis. Il y a aussi les sans souci, les tièdes qui ne sont pas un véritable scandale, mais qui cependant manquent de beaucoup aux épreuves que Notre-Seigneur les soumet. En eux nous voyons beaucoup de feuilles, même des fleurs, mais le fruit manque, ou, du moins il est gâté et pourri, faute d'ardeur et de bonne intention. Peut-être, ils parleront de leur foi, comme s'ils pensaient être les catholiques les plus zélés du monde, mais si nous regardons leurs actes nous les trouvons bien différents de ce que leur langage nous faisait attendre d'eux. Combien, par exemple, sont prêts à défendre par le raisonnement la doctrine de la présence réelle qui ne pensent jamais à faire une visite au Très Saint Sacrement et qui, même, ont peut-être manqué à leur devoir pascai !

Je crains qu'il en soit toujours ainsi, les belles paroles coûtent peu et les bonnes résolutions sont faciles à prendre ; mais il est plus difficile de les tenir. Mais écoutez l'avertissement de Notre-Seigneur : "Chaque arbre qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté dans le feu." Notre bonheur éternel dépend de nos actions. Notre foi seule ne nous sauvera pas. Elle est nécessaire

réellement ; car de même que la racine est la source de la vie de l'arbre, de même la foi donne à nos bonnes actions leur mérite devant Dieu. Mais à moins qu'elle ne porte le fruit des bonnes œuvres, elle est sans valeur et elle meurt.

“Aucun de ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entrera dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon père qui est au ciel, celui-là entrera dans le royaume des cieux.” C'est-à-dire qu'on ne sera pas sauvé seulement pour avoir la vraie foi, mais pour conformer sa volonté à la volonté de Dieu. Ce n'est pas assez de reconnaître Dieu comme notre Seigneur et Maître si sa sainte volonté n'est pas accomplie en nous et par nous, si nous voulons entrer dans la vie éternelle nous devons observer les commandements de Dieu et de son Eglise. Faisons aussi la volonté de Dieu en supportant patiemment toutes les épreuves et les croix qu'il peut nous envoyer, car ces épreuves et ces croix sont sa sainte volonté. Il y a souvent plus de mérite à souffrir patiemment qu'à faire de grandes actions qui étonneraient le monde, c'est le moyen d'accomplir la prière si souvent sur nos lèvres : “Que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel.” Efforçons-nous donc, et par nos actes et par nos paroles, de rendre réelle pour nous cette sainte prière afin que Dieu ne puisse dire de nous ce qu'il disait autrefois des Juifs : “Ces gens m'honorent avec leurs lèvres, mais leurs cœurs sont loin de moi.”

CHRONIQUE DIOCESAINE

Par décision de S. G. Mgr de Montréal, en date du 15 juin, ont été nommés :

M. J. E. Bruyère, vicaire à Saint-Jérôme ; M. J. Lafortune, vicaire à Joliette ; M. A. Clermont, vicaire à Saint-Vincent de Paul à Montréal ; M. A. Carrières, vicaire à Saint Joseph à Montréal.

Ordination à la Cathédrale par Mgr l'archevêque de Montréal, en date du 29 juin :

M. J. G. Mugan, *London*.

A Notre-Dame à Montréal, 1er juillet :

Sous-diaconat.—MM. E. Forest, H. Marsolais, *Montréal*.

Diaconat.—MM. J. D. Cecyre, M. J. Duhamel, *Montréal* ; J. B. Choinière, T. Décarie, W. Kelly, *Congrég. de S. C.*

Prêtrise.—MM. E. Hébert, L. J. B. Boissonneault, J. Lavallée, *Montréal* ; A. Beausoleil, *Ottawa* ; J. G. Mugan, *London*.

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE NO 90 DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE
MONTRÉAL AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL, 25 JUIN 1888.

I.—Voyage *ad limina*.

Chers et dévoués Collaborateurs,

Vers la fin du mois d'Août prochain, je me dirigerai vers la Ville Eternelle, pour y faire mon voyage *ad Limina* et y rendre compte au Souverain Pontife de l'administration du vaste et important diocèse de Montréal, que la Providence a confié à ma sollicitude. J'irai puiser au grand cœur de l'illustre Léon XIII et les conseils et la force, qui me sont nécessaires pour conduire à bonne fin les entreprises et les questions diverses, qui font l'objet de mes préoccupations de tous les jours. La bénédiction du Père commun ravivra mes forces; elle retrempera mon courage, et, Dieu aidant, les fatigues de ce voyage seront amplement compensées par la vigueur toute nouvelle, qui me sera communiquée par l'auguste Vieillard du Vatican, et que je mettrai au service de mon clergé et des fidèles.

Je n'irai pas seul à Rome; vous m'accompagnerez en esprit au pied du trône de Sa Sainteté. Je vous porterai tous dans mon cœur, vous, mes fils en Notre-Seigneur, avec les fidèles de ce diocèse; et, je déposerai vos hommages, je témoignerai de votre zèle pour le bien des âmes, je parlerai de votre affection et de votre dévouement pour le Saint-Siège, en un mot, vous serez avec moi au Vatican pour y vénérer le Vicaire de Jésus-Christ, et dans les sanctuaires de la Ville des Martyrs, pour y prier avec moi nos ancêtres dans la foi.

J'ai tout lieu de croire que vous me suivrez volontiers dans ma route par vos prières. Oui, j'ai toute confiance que vous implorerez le Dieu des miséricordes afin qu'il bénisse ce voyage et qu'il le rende profitable à nos plus chers intérêts à tous, aux intérêts des âmes, aux intérêts de la sainte religion, au plus grand bien des populations si ferventes, si profondément catholiques, à la direction desquelles nous sommes préposés.

Je vous invite à réciter, chaque jour, depuis celui de mon départ jusqu'à celui de mon retour, l'*Itinéraire* à la suite des Petites-Heures.

Je désire également que l'on chante les prières de cet *Itinéraire*, tous les dimanches après la grand'messe.

Enfin, l'Oraison de *Mandato* sera, pendant les quinze premiers jours qui suivront mon départ, celle "*pro navigantibus*," marquée la 33ème au Missel, et le reste du temps, celle de la messe votive "*pro peregrinantibus et iter agentibus*."

Je nomme Monsieur L. A. D. Maréchal, Vicaire-Général, administrateur pendant mon absence. Je n'ai pas besoin de vous recommander d'accorder à ce digne prêtre tout le respect et toute la confiance, auxquels lui donnent droit non seulement la haute

position qui lui est conférée, mais encore les excellentes qualités et les vertus dont il est doué.

Je profiterai de mon voyage *ad Limina* pour remettre au Saint Père le Denier de St-Pierre. Je prescris, en conséquence, que la quête des Quatre-Temps de Noël soit anticipée *et qu'elle se fasse partout le 29 juillet prochain*; elle devra être envoyée à l'archevêché au plus tard à la seconde retraite pastorale.

Le Diocèse de Montréal a le devoir, à cause de son importance et à cause de ses ressources, de figurer avec honneur dans ces oblations faites au premier Pasteur, et je compte sur votre zèle pour arriver à ce que cette collecte soit digne de vos paroisses et donne la note de votre générosité et de celle des fidèles.....

J'ai l'honneur d'être,

Chers et dévoués Collaborateurs,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† ÉDOUARD CHS., ARCH. DE MONTRÉAL.

DEUXIÈME ET TROISIÈME JOURNÉES DU *Triduum* EN L'HONNEUR DU BIENHEUREUX DE LA SALLE A NOTRE-DAME.

Deuxième journée.

Les exercices de la deuxième journée du *Triduum* ont été suivis par une assistance toute aussi nombreuse que celle de la première journée.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Charrier, S. S. Après l'Évangile, une instruction fut faite en français par M. Guihot, S. S., puis M. l'abbé Callaghan fit une autre instruction en anglais.

Le soir, le sermon fut prêché par le R. P. Rulhmann, S. J.

Le prédicateur avait pris pour texte ces paroles de Daniel : “ *Qui ad justitiam erudiunt multos, sicut stellæ in perpetuas æternitates.* Ceux qui enseignent à plusieurs les voies de la justice, brilleront comme des étoiles pendant toute l'éternité.”

Dans ce discours, remarquable commentaire de la bulle de béatification de S. S. Léon XIII, le révérend Père mit d'abord en complète lumière toute l'importance de l'œuvre de J. B. de la Salle, puis il fit le tableau des vertus déployées par le Bienheureux dans l'établissement de son œuvre.

I. L'importance de l'œuvre.— De l'éducation de la jeunesse dépend l'avenir d'un peuple; plus cette éducation sera morale, plus ses enseignements seront dans les voies de la justice, plus ce peuple aura des mœurs austères, plus vifs seront ses sentiments de la justice.

L'Église qui de tout temps a été la grande promotrice de l'éducation, a ses préférés, et ces préférés sont : les petits, les humbles, les abandonnés.

De tout temps,—les décisions de ses concils, les règlements de ses pasteurs le prouvent à l'évidence,—l'Église s'est occupée de donner

l'instruction aux enfants du peuple, et l'instruction gratuite. C'est l'Eglise qui a créé l'instruction primaire bien avant la révolution qui veut faire sienne cette création.

Les écoles laïques créées par l'Eglise à l'ombre de ses monastères, à l'ombre de ses temples remontent bien haut dans l'histoire. Le curé, les prêtres des paroisses en avaient la surveillance. Mais par suite des charges du ministère, cette surveillance dut forcément se relâcher et il arriva, qu'au 17e siècle, la tenue des écoles était très mauvaise. De tous côtés les plaintes s'élevaient contre les maîtres d'école; ils avaient tous les défauts. Le mal grandissait de jour en jour. Pour y remédier on avait essayé de fonder des ordres religieux pour donner l'éducation aux enfants; ces essais avaient échoué.

De plus le Jansénisme apparaissait; gagnant rapidement dans tous les royaumes, il était à craindre qu'il ne propageât l'hérésie en France, quand J. B. de la Salle fut suscité par Dieu. Son œuvre allait donner une armée d'hommes humbles, pauvres, obéissants, religieux qui répandraient dans le peuple l'éducation et l'enseignement chrétien, qui seraient d'un grand secours pour arrêter la propagation de l'hérésie.

II. Quant aux vertus de J. B. de la Salle, de cet homme de Dieu, de ce Bienheureux, combien elles sont nombreuses.

Sa vie s'écoula au milieu des persécutions et des adversités. Il les supporta toujours avec une patience, une fermeté, une égalité d'âme que rien ne put ébranler.

Comprenant qu'il devait prêcher d'exemple à ses disciples, il se fit pauvre comme eux, en donnant tous ses biens aux pauvres. Ses mortifications étaient nombreuses et cruelles, et souvent il passait les nuits en ferventes prières.

Son œuvre grandissait et s'étendait à plusieurs diocèses, quand M. Baudran, alors curé de Saint-Sulpice, l'appela à Paris pour fonder un établissement sur sa paroisse. Il accepta avec joie.

Bientôt les épreuves et les tempêtes vinrent fondre sur l'œuvre de J. B. de la Salle, elles ne firent que prouver la solidité de l'institut, tout en excitant la piété du Bienheureux, et en le faisant redoubler ses prières.

C'était surtout sur lui que la persécution s'attachait; rien ne pouvait l'abattre. On le dépose de sa charge de supérieur, il remercie Dieu, tant grande est son humilité. On fait fermer ses écoles de Paris, il obéit avec une pieuse résignation, et a bientôt la joie de voir ces écoles rouvertes pour faire droit aux protestations des parents.

Rien ne peut lasser ses ennemis; le Bienheureux, voyant que c'est surtout à lui qu'on en veut, quitte ses établissements, se retire dans une solitude du midi, et là, se livre à tous les exercices, à toutes les dévotions de la plus sainte piété.

Il est pourtant rappelé parmi les siens et meurt parmi eux comme un saint,

Après ce discours que nous n'avons pu que très rapidement et très incomplètement analyser, un salut solennel fut donné par M. P. Rousseau, S.S.

..*

Troisième journée.

Cette journée devait être la dernière du *Triduum*, aussi une foule bien plus nombreuse qu'aux deux premiers jours, s'était rendue à Notre-Dame pour assister aux derniers exercices.

Monseigneur avait tenu à présider la cérémonie. A 7.30 heures, Sa Grandeur prenait place au trône, assistée par M. Leclerc, curé de Saint-Joseph et Deguire, directeur du collège.

M. l'abbé Lecoq, supérieur du grand séminaire mortait alors en chaire.

Nous donnons de son sermon quelques extraits que nous avons pu analyser, regrettant vivement de ne pouvoir le donner en son entier.

Le texte choisi par le prédicateur étaient les paroles de saint Marc : "*Et offerebant illi parvulos et complexans eos, et imponens manus super illos, benedicebat eos.* Et on lui offrait de petits enfants ; et Il les prit dans ses bras, et Il les bénissait en posant ses mains sur eux."

Après avoir signalé l'état malheureux des enfants avant la venue du Sauveur, le prédicateur dit : Jésus paraît, il prend de petits enfants dans ses bras, les bénit, laisse tomber de ses lèvres quelques paroles bien simples, et le respect de l'enfant vient de naître. Depuis lors, chez les peuples divers, pour toutes les législations, l'enfant sera devenu un objet religieux et sacré. La société mettra au service de l'enfant ses lois, ses institutions.

Mais l'enfant n'a pas seulement besoin de soins matériels, de protection pour son corps, car il a aussi une âme immortelle. A qui appartiendra cette âme ? qui la dirigera ?

Question de la plus grande importance. A notre époque, les peuples sont profondément remués par les plus graves questions : de la souveraineté et de la liberté, lutte du capital et du travail, libre échange... ; de toutes ces questions, la question capitale est celle de l'éducation chrétienne de l'enfant. C'est sur cette question que s'engagera la lutte suprême entre la religion et l'impiété.

.....
I. Le premier des devoirs de tout maître chrétien, c'est de développer chez l'enfant l'idée de Dieu, de lui faire connaître Dieu et de le lui faire aimer. Et ainsi pratiqué l'enseignement chrétien est un sacerdoce, et celui qui en est revêtu est vraiment un homme de Dieu.

.....
II. Certains admettent bien que dans l'école la morale soit prêchée et appuyée sur l'idée de Dieu, du Dieu que la raison découvre, du Dieu de tous, sans la Trinité, sans l'Incarnation. Cet enseignement n'est pas pour nous l'enseignement chrétien. En matière d'éducation surtout, il est vrai de dire : "Celui qui n'est pas avec Lui, est contre

Lui." Il faut que le maître chrétien fasse connaître et aimer à l'enfant, l'enfant Dieu, Jésus. C'est le seul moyen d'établir sur des bases durables l'enseignement chrétien ; car il n'y a pas d'autre pierre angulaire, d'autre fondement que le Christ Jésus.

.....

III. Parmi nos frères séparés, beaucoup acceptent qu'on prêche dans les écoles la morale, Dieu, Jésus, l'Évangile ; mais on doit y admettre toutes les communions toutes les sectes. L'Église ne peut se prêter à de telles compromissions. Il faut à nos enfants la foi toute entière en Jésus ; il leur faut le Jésus de l'Évangile, le Jésus impeccable, le Jésus véritablement Dieu, le Jésus vivant dans l'Eucharistie ; il faut à l'enfant le Dieu de son baptême, de son enfance, de sa première communion. Il faut lui apprendre à prier la Mère Immaculée de Jésus et à se mettre sous sa toute-puissante protection.

Nous voulons aussi donner à l'enfant Jésus vivant dans la personne des premiers pasteurs, les évêques, l'amener aux pieds de Jésus dans son représentant au confessionnal ; c'est la vérité réelle et complète que nous voulons donner à nos enfants à l'école comme à l'église.

Pendant très longtemps, cette doctrine de l'enseignement chrétien dans l'école était généralement admise, était incontestée. Des temps troublés arrivèrent, et cette doctrine devint en péril, mais Dieu s'était ménagé un homme, J. B. de la Salle, qui fonda l'institut des Frères des Ecoles chrétiennes ; cette œuvre du Bienheureux est l'œuvre même de Dieu. J. B. de la Salle prépara l'armée qu'il fallait pour cette œuvre et pour sauver l'enseignement chrétien dans l'école ; armée composée d'hommes pauvres, humbles, dévoués, chastes, obéissants. Par l'importance de l'enseignement chrétien à notre époque, et par le secours efficace que l'œuvre du Bienheureux lui a apporté, on peut dire, en avançant de quelque temps la décision de Rome, que J. B. de la Salle est le saint du siècle.

.....

En terminant, le prédicateur demanda à Monseigneur l'Archevêque sa bénédiction pour les Frères et pour toute l'assistance.

Après cette bénédiction, Sa Grandeur donna le salut solennel qui se termina par le chant du *Te Deum*.

Ce *Triduum* laissera dans notre ville de douces et salutaires impressions, et son souvenir vivra longtemps. Les fidèles qui chaque jour suivaient en plus grand nombre les pieux exercices, les sermons qui y ont été prononcés, les prières ardentes qui sont montées vers le Tout-Puissant, attireront sur Montréal les bénédictions de Dieu.

Une fois encore notre population vient d'affirmer sa foi, sa piété sincère. Montréal est bien toujours la ville de Marie.

M. l'abbé Joseph Laurent Prosper Boin Dufresne, curé de Saint Romuald de Winslow, diocèse de Sherbrooke, décédé le 29 juin dernier, était membre de la Société d'une messe.

T. HAREL, P^{RE}, Chancelier.

L'IRLANDE ET LE SAINT-SIÈGE.

Rome, 3 juin.

L'Irlande catholique vient de parler par la voix de ses chefs hiérarchiques. Pour la seconde fois, les évêques irlandais envoient leur adhésion à la décision du Saint Office, en prenant soin en même temps d'en expliquer le sens à leurs ouailles et de rappeler à leur devoir ceux qui seraient tentés de s'en écarter. L'Irlande catholique se montre ainsi digne de son passé et de ses vieilles traditions d'attachement et de fidélité au Saint-Siège. Elle est toujours la nation de Saint-Patrick, qui a lutté pendant des siècles pour conserver sa foi et qui toujours est restée docile à la voix du Chef de l'Église.

Si la décision du Saint-Office a été attaquée par quelques-uns de ses chefs politiques, ce ne peut être qu'à la suite d'un malentendu.

Jamais le Pape n'a prétendu intervenir dans les affaires politiques intérieures de l'Irlande ou s'opposer au triomphe pacifique de la cause autonomiste. Ce n'est pas le but que le Pape a condamné, c'est seulement quelques uns des moyens employés pour y arriver, moyens contraires à la justice et à la moralité. La presse catholique du monde entier, nous ne saurions trop le répéter en face du langage tenu par certains journaux irlandais, a interprété dans ce sens la circulaire du Saint-Office. Pas une note discordante ne s'est fait entendre à cet égard. De sorte qu'en adhérant à la décision du Saint-Siège, l'Irlande se trouve en union complète et en parfaite conformité de vues avec tous les membres de la grande famille catholique. C'est là un terrain sur lequel elle peut hardiment se placer ; elle n'aura jamais à s'en repentir.

Devant les déclarations autorisées des évêques, l'opposition qui s'est manifestée çà et là ne tardera pas à tomber. Les chefs autonomistes doivent bien se convaincre qu'en réprimant des excès auxquels a donné lieu l'agitation autonomiste le Pape a eu en vue non pas de contrarier la marche du mouvement autonomiste, mais de lui donner une sage direction persuadé que, si ce mouvement est contenu dans les limites honnêtes et légales, il arrivera plus sûrement à triompher. Quiconque a suivi l'attitude de Léon XIII vis-à-vis de l'Irlande, depuis le commencement de son pontificat, quiconque a parcouru la série de ses actes et de ses documents relatifs à la question irlandaise ne saurait avoir le moindre doute à cet égard.

Le Pape n'a jamais cessé de professer publiquement les plus vives sympathies pour l'Irlande, jamais il n'est tombé de sa bouche un mot qui ne témoignât de son ardent désir de voir cette nation malheureuse en possession de cette tranquillité morale et de cette prospérité matérielle à laquelle elle aspire

depuis des siècles. Le Pape, il est vrai, a mis l'Irlande en garde contre les dangers et les entraînements de sectes, mais est-ce là une marque d'antipathie ! N'est-ce pas, au contraire, rendre à l'Irlande le plus signalé des services que de vouloir maintenir le mouvement en faveur de son indépendance législative, dans les limites de l'honneur, de la justice et de la moralité ? Le père qui reprimande son fils qui a commis un écart, l'aime-t-il moins pour cela ? Le Pape, dans la circulaire, n'a pas tenu un autre langage que celui que tenait à l'Irlande son grand agitateur, l'homme qui a tenu si fier et si haut le drapeau de la nationalité irlandaise. "Celui qui recourt à la violence, disait O'Connel, n'est pas digne de la liberté." Et ailleurs dans un de ces discours enflammés qui avaient le don de passionner ses auditeurs : "Irlandais, aimez-vous votre pays ?—Où, où !

Eh bien, tenez-vous loin du désordre, des troubles, des sociétés secrètes, de toute conspiration contre les autorités constituées. "Et encore, car les discours d'O'Connel sont pleins de ces caractéristiques : "L'homme qui commet un crime fournit une arme contre lui à ses ennemis. Soyez de fidèles sujets et restez toujours de vrais chrétiens."

Eh bien, nous le demandons à tout homme de bonne foi, y a-t-il la moindre contradiction entre ce langage d'O'Connel et les exhortations du Souverain-Pontife ? Vous pouvez lutter pour améliorer votre sort matériel, pour reconquérir une part plus ou moins grande de votre indépendance législative, mais que cette lutte soit toujours pacifique, légale, qu'elle ne dégénère pas en violence et en révolte et qu'elle n'offense jamais les principes sacrés et éternels de la justice et de la charité. Voilà ce qu'a dit en substance le Vatican à l'Irlande, et voilà aussi le sens que lui donnent les déclarations solennelles et autorisées de ses chefs hiérarchiques.

Procession du Très-Saint-Sacrement à Tunis.

On écrit à la *Semaine* de Toulouse :

"Je vous adresse quelques lignes sur la magnifique procession du Très-Saint-Sacrement à Tunis, le dimanche 3 juin, de cette année.

"On eût pu craindre qu'un cortège pieux et catholique se déployant dans l'intérieur de la ville, aux yeux d'une population de croyance et de mœurs si opposées, sans le concours si précieux, d'ailleurs, des autorités civiles et militaires, n'obtint pas le respect et la vénération qu'il mérite, il n'en a été rien ; tout au contraire, aux premiers sons des cloches de la cathédrale, vers cinq heures du soir, une foule considérable s'est portée sur le parcours de la procession.

“ Bon nombre d’Arabes et de Juifs, mêlés aux chrétiens se rangèrent des deux côtés du chemin. La curiosité fit bientôt place au respect et à la sympathie dès l’apparition du cortège de la procession. La croix ouvrait la marche : derrière elle, s’avançaient rangées sous leurs bannières et en chantant des cantiques, les petites filles des écoles catholiques, les premières communiantes, vêtues de blanc, les jeunes filles de la congrégation de la Sainte-Vierge sous leurs longs voiles blancs. A leur suite, marchaient les enfants des écoles des Frères de la Doctrine chrétienne, eux aussi rangés sous leurs bannières et chantant des hymnes sacrés. Puis venaient les membres des diverses confréries, les jeunes gens du Cercle catholique, les confrères de Saint-Vincent de Paul.

“ Le Très-Saint-Sacrement, porté par R. P. supérieur du collège Saint-Charles, fermait la marche de la procession, précédé de tout le clergé de la ville, des enfants de la maîtrise en habit de chœur et d’un groupe d’anges, enfants qui jetaient des fleurs sur les pas du Sauveur.

“ Ce spectacle que notre chère ville de Toulouse a tant de fois contemplé et qu’elle regrette, tout nouveau à Tunis, provoquait sur le parcours de la procession et chez tous un véritable enthousiasme.

“ La procession fit station au collège Saint-Charles. La foule y pénétra à sa suite et remplit la vaste cour de la maison. Dans le fond s’élevait un très beau reposoir, les élèves catholiques de l’établissement étaient rangés autour de l’autel.

“ Après quelques morceaux de musique et de chant, le célébrant donna, au son de la fanfare du collège, la bénédiction du Très-Saint-Sacrement aux fidèles et à cette foule muette qui représentait si bien à ce moment la population cosmopolite de Tunis.

“ Après la bénédiction, le cortège se mit de nouveau en marche pour la cathédrale où il fit son entrée solennelle au son des cloches, de l’orgue et au milieu des chants sacrés.

“ Je ne pouvais ne pas penser à la rentrée des processions à Saint-Sernin.

“ L’autel étincelant, le chœur fut envahi par les enfants de la procession, les bannières placées autour de l’autel brillaient de l’éclat des lumières qui le couvraient.

“ Après le chant du *Tantum ergo*, la bénédiction du Très-Saint-Sacrement fut donnée à tout le peuple qui se pressait dans la nef de l’église et qui débordait sur l’avenue. Longtemps encore, après que la cérémonie fut terminée, la cathédrale fut remplie de monde et chacun répétait ces paroles du cantique de la communion : Qu’ils “sont aimés, grand Dieu, vos tabernacles ! Qu’un jour “ passé près de vos autels, ô mon Dieu, vaut mieux qu’un siècle “ au palais des mortels !”

“ Quand reverrez-vous, en France, à Toulouse, ce que nous

avons le honneur de contempler et de goûter à Tunis, sous l'autorité du Bey et le protectorat français!" FIAT. FIAT.

MARCELLE, aumônier militaire.

Cornette et Légion d'honneur.— Sous ce titre, la *Semaine religieuse de Lyon* rapporte un fait touchant qui s'est passé la semaine dernière à Saint-Etienne. Une religieuse, portant sur sa pèlerine la croix de la Légion d'honneur, arrivait mardi matin à Saint-Etienne. Elle venait du Tonkin et elle s'arrêtait dans la ville pendant quelques heures, pour voir un de ses neveux, cavalier au 19^e dragons.

Supérieure de l'hôpital d'Hanoi, cette religieuse qui appartenait à la congrégation de Saint-Vincent de Paul, a été reçue à la caserne de la Terrasse avec la plus grande déférence.

Les factionnaires lui ont présenté les armes et les officiers du régiment se sont empressés autour d'elle.

A onze heures, les officiers l'ont reçue à leur table. Cet acte de haute et délicate courtoisie ne nous étonne point et fait le plus grand honneur aux officiers de la garnison de Saint-Etienne.

A l'occasion de ce fait, dit la *Semaine religieuse* de Paris, il nous a paru intéressant de donner la liste des femmes qui ont été décorées de la croix d'honneur.

1. Virginie Ghesquière, réussit à se faire enrôler soldat, devint sergent, fut décorée en 1808.

2. Marie Schellinck, de même, devint sous-lieutenant. Décorée en 1811.

3. Anne Biget, en religion sœur Marthe. Décorée en 1815.

4. Veuve Perrot, cantinière en Afrique. Décorée sur un champ de bataille.

5. Veuve Brulon, réussit à se faire enrôler soldat, entrée aux Invalides en 1822. Décorée en 1851.

6. Mlle Rendu, en religion sœur Rosalie. Décorée en 1852.

7. Mme Abicot de Ragis. Résistance à une émeute. Décorée en 1852.

8. Mlle Dusoullier, en religion sœur Hélène. Décorée en 1852.

9. Mlle Massin, en religion sœur Thérèse. Décorée en 1852.

10. Mlle Chagny, en religion sœur Jeanne Barbe. Décorée en 1852.

11. Annette Devron, cantinière. Décorée à Magenta.

12. Mlle Rosa Bonheur. Décorée en 1865.

13. Sœur Penin. Décorée en 1874.

14. Mlle Lefebvre, en religion sœur Onésime. Décorée en 1875.

15. Mlle Juliette Dodu. Décorée en 1878.

16. Mme Jarrethout, cantinière. Décorée en 1878.

17. Mme Frary-Gross, ambulancière en 1870-71. Décorée en 1883.

18. Sœur Saint-Julien. Décorée en 1884.

19. Mlle Nonat, en religion sœur Ambroise. Décorée en 1884.

20. Mlle Saby en religion sœur Marthe. Décorée en 1835.
21. Mlle Breysse, en religion sœur Saint-Paulin. Décorée en 1885.
22. Mlle Garcin, en religion sœur Saint-Cyprien. Décorée en 1885.
23. Mlle Laroche, en religion sœur Marie de la Croix. Décorée en 1885.
24. Mlle Nicolas, en religion sœur Marie-Françoise. Décorée en 1886.
25. Sœur Bathilde. Décorée en 1886.
26. Mlle Berthon, en religion sœur Philomène. Décorée en 1887.
27. Mlle Vignal, en religion sœur Julie. Décorée en 1887.
28. Mlle Nicole. Décorée à la Salpêtrière en 1888.
29. Mlle de Moissac, en religion sœur Marie. Décorée en 1888.
30. Mlle Richard, en religion sœur Marie-Virginie. Décorée en 1888.
31. Sœur Saint-Eloi. Décorée en 1888.
32. Sœur Hyacinthe. Décorée en 1888.

On voit par la liste précédente que sur trente-deux femmes décorées, vingt et une, c'est-à-dire les deux tiers, appartiennent à des congrégations religieuses.

Le commissaire de police et la Sœur de Charité.—La Société philanthropique a ouvert rue Labat, 44, à Paris un nouvel asile de nuit et deux dispensaires. A l'inauguration de cet établissement, M. J. Simon a prononcé un discours fort remarquable dont nous tenons à citer un passage qui est un bel hommage rendu par ce philosophe rationaliste à la charité chrétienne :

“ Je lis quelquefois, dit M. J. Simon, les comptes rendus de ce qui se passe dans les parquets et dans les cabinets des commissaires de police, afin de me convaincre de plus en plus du caractère paternel et bienveillant de cette magistrature populaire. Ceux qui sont amenés devant eux ne trouvent pas là un ennemi, comme on le croit quelquefois, mais un organe intègre de la loi, qui représente toujours la justice, et, chaque fois qu'il le peut, la bienveillance. J'en dis autant des agents, très mal compris et très souvent maltraités par la population, qui est pourtant la plus voisine d'eux par sa situation, je veux parler des agents de police, des sergents de ville, ou, comme on les appelle à présent, des gardiens de la paix. Il est bien possible que je sois pour eux un plus grand ami que M. le préfet lui-même, parce que, lui, il est obligé de gouverner, et quand on gouverne on voit les gens par le côté où ils ont besoin d'être tenus. Quant à moi, je m'intéresse à ces agents, qui, je le crois, ne demandent qu'à être utiles et bienveillants. Je suis convaincu que, quand ils emmènent un vagabond, au fond, ils le plaignent, et que, s'ils pouvaient le secourir, ils le feraient de grand cœur.

“ On a vu des gendarmes prélever sur leur pauvre boursicaud quelques sous pour les jeter dans la sébile du prisonnier qu'ils venaient d'arrêter. Les agents sont des hommes, ce sont des Français comme

nous, et l'uniforme ne les change pas. Je ne m'associe donc à aucun degré aux querelles qu'on leur suscite. Après avoir ainsi fait leur éloge—vous êtes témoins que je l'ai fait d'une façon très complète et sans restriction (sourires).—je dois vous avouer que s'il fallait choisir entre eux et une Sœur de Charité, c'est à la Sœur de Charité que je donnerais la préférence. (Applaudissements.)

“ Je parle de la Sœur de Charité parce que c'est le mot heureux, c'est le mot trouvé qui représente absolument le caractère de la fonction. Au fond, la vraie Sœur de Charité, celle qui a un droit particulier à ce titre, c'est la Sœur de Saint-Vincent de Paul ; mais ce nom est devenu le nom commun de toutes les femmes qui font du bien. Celui qui a créé cette institution a fait une des plus grandes choses que le monde ait jamais vues.

“ Si vous connaissez... j'allais dire : “ Si vous connaissez l'histoire...” Mais vous la connaissez parfaitement, à présent tout le monde le sait, puisqu'elle figure au programme de l'instruction primaire obligatoire ! (Sourires.) Eh bien ! puisque vous connaissez l'histoire, jetez un coup d'œil sur l'antiquité tout entière, regardez-la : même dans les livres que l'on fait pour la rendre plus belle, vous n'y trouverez rien qui égale l'œuvre créée par saint Vincent de Paul. Je défie de rencontrer dans les institutions de la Grèce et de Rome quelque chose qui vaille les filles que vous voyez marcher dans nos rues avec leur cornette et leur robe de bure, allant d'une misère à une autre, sans s'apitoyer, sans larmoyer, sans hésiter, et aimant tous leurs malheureux comme une mère aime tous ses enfants, avec plus de fermeté et d'austérité dans le fond, parce que leur sentiment et leur charité viennent peut-être de plus haut. (Applaudissements.) Elles ont une gloire et une joie : elles ont donné leur nom à toute une classe de femmes charitables. Et en même temps que je fais l'éloge des Sœurs de Charité, permettez-moi de vous dire, Mesdames, que je vois autour de moi des personnes qui ne portent ni la cornette, ni la robe de bure, qui sont même en robe de soie, et qui par leur cœur sont dignes de porter cette cornette et cette robe de bure. (Applaudissements prolongés)...

“ Il y a un passage de Sénèque — il faut bien que le pédant se montre un peu (protestations) — il y a un passage de Sénèque, où il est dit que l'homme de bien qui a toute sa vie obéi au devoir est le plus beau spectacle que Dieu puisse contempler, quand il regarde vers la terre. Mais le grand homme des stoïciens, c'est celui qui a fait tout son devoir et ne fait que son devoir, qui obéit à la raison et n'obéit qu'à la raison ; l'homme des stoïciens n'a pas de cœur. Vous, au contraire, vous connaissez et vous pratiquez le devoir en l'aimant, en le faisant aimer ; c'est pour cela que vous êtes grands et puissants, et que votre œuvre, quelle qu'elle soit aujourd'hui, se répandra au dehors sous les regards de Dieu, au milieu des bénédictions.” (Bravos et applaudissements prolongés.)

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Le *Catholic Review* donne d'intéressants détails sur la fondation toute récente, à Baltimore, d'une maison de missionnaires destinés uniquement à la conversion des nègres. Cette œuvre, fondée par le séminaire de Mill Hill, près de Londres, a reçu la bénédiction toute spéciale du cardinal Gibbons et l'approbation de tous les évêques américains. Elle se consacre à la conversion des 7 millions de nègres répandus sur la surface des Etats-Unis, dont 3 millions sont protestants de non, 1 million à peine catholiques, et 3 millions sans religion aucune.

Cette nouvelle fondation répond à des besoins urgents; elle est désirée surtout par les évêques des Etats du Sud, qui, selon la parole de l'évêque de Natchez, "sentent la grande responsabilité dont leur conscience est chargée pour la conversion des millions de nègres, leurs diocésains."

Angleterre. Le doyen des prêtres catholiques.—Le révérend John Brownlow, le doyen des prêtres catholiques anglais, vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Ses parents étaient protestants et le destinaient au ministère de l'Eglise anglicane. Dans ce but, il avait été envoyé d'abord à l'école secondaire de Lincoln, puis à l'université de Cambridge. Mais le jeune Brownlow éprouvait de la répugnance à entrer dans les ordres anglicans. Il avait des doutes sur la vérité de son Eglise et chercha de diverses manières à les résoudre. Ayant découvert que son professeur de français était un prêtre émigré, il l'interrogea sur les choses de sa religion. Après s'être convaincu que son élève était de bonne foi, l'abbé Yver, qui d'abord s'était tenu sur la réserve, répondit à toutes ses questions et lui offrit de l'instruire dans la religion catholique. Le résultat de cette instruction fut la conversion au catholicisme du jeune Brownlow. Peu de temps après, son père, sa mère et son maître d'école abjurèrent également le protestantisme. Après avoir étudié la théologie à Sedgley Park et à Oscott, le révérend J. Brownlow reçut la prêtrise en 1820, des mains du célèbre évêque Milner.

Neuf ans devaient encore s'écouler avant l'émancipation politique des catholiques. Chargé par son évêque de fonder une église à Stourbridge, le jeune prêtre loua deux petites maisons, dont l'une lui servit de logement et dont l'autre fut convertie par lui en chapelle provisoire. A force de persévérance, il parvint à bâtir la jolie église qui existe aujourd'hui et qui fut solennellement ouverte en 1823. Ayant été transféré à la cure de Harvington, il desservit cette paroisse dont il acheva l'église, jusqu'au moment où la vieillesse et les infirmités le forcèrent à prendre sa retraite, en 1875.

République argentine.—Le projet de monument à élever à

Christophe Colomb, dans la capitale de la République argentine, a été communiqué à S. S. Léon XIII par la Commission de Buenos-Ayres chargée de l'exécution du projet. A cette communication, faite en des termes qui honorent grandement l'esprit de foi et les sentiments de vrai patriotisme qui animent la commission, le Souverain Pontife a répondu par un Bref dont voici le principal passage :

“ Vous avez pensé, à bon droit, que votre projet devait mériter Notre approbation. Il est juste, en effet, et convenable de rendre honneur aux grands hommes qui ont bien mérité de la religion et de la société. Or la grandeur de l'entreprise accomplie par Colomb, l'abondance des biens qui ont résulté de son génie et de sa constance au profit des deux hémisphères, sont tels, qu'il est peu d'autres hommes qu'on puisse lui comparer. Quant à Nous, sa mémoire Nous est surtout précieuse, à cause des voyages aventureux qu'il a entrepris, des épreuves qu'il a endurées, des périls qu'il a affrontés pour ouvrir et montrer la voie de plages inconnues aux prédicateurs de l'Évangile du vrai Dieu, pour y gagner à Jésus-Christ d'innombrables multitudes d'hommes plongés dans les ténèbres. Aussi désirons-Nous que les honneurs décernés à un si grand homme servent de stimulant à imiter son zèle et ses vertus ; et, louant comme de juste votre projet et vos désirs, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, comme gage de Notre paternelle bienveillance, la bénédiction apostolique.”

M. Adolphe Baudou.—Samedi 9 juin, au château de Ris, dans la Haute-Vienne, s'est éteint pieusement, à l'âge de soixante-neuf ans, un homme dont le nom a occupé une très grande place dans toutes les œuvres de notre temps, M. Adolphe Baudou de Mauuny.

Il y a deux ans, M. Baudou, sentant ses forces lui échapper, s'était démis des fonctions de président de la Société de Saint-Vincent de Paul, qu'il remplissait depuis quarante ans, désignant pour lui succéder M. Antonin Pagès, son bras droit, et qui était tout préparé pour porter le fardeau.

Sa lettre de démission est un testament plein de sagesse, rempli de conseils qui se terminent par cette phrase touchante :

“ Maintenant, il me reste deux choses à faire : la première est de m'humilier devant vous et de vous demander à tous pardon des imperfections qui ont pu, pendant ma longue présidence, entraver l'exercice du bien. Je crois pouvoir le dire avec vérité : *Je n'ai jamais empêché le bien de propos délibéré et par un sentiment personnel ; mais ne l'ai-je pas en péché quelquefois par les saillies de mon caractère ou la mollesse de mes résolutions ?* Priez Dieu pour qu'il me pardonne le mal qui en est résulté peut-être.”

Ses obsèques ont eu lieu à Paris, dans l'église Sainte-Clotilde, le 15 juin au milieu d'une foule considérable.

Parmi les articles de la loi sur le travail des enfants en France, un prescrit un jour de repos par semaine pour les enfants âgés de moins de dix-huit ans et pour les femmes de tout âge. Ce jour, sauf les jours fériés reconnus par la loi, est laissé au choix du patron. Mgr Freppel a demandé qu'il fût déterminé légalement et que le dimanche fût désigné. C'était le bon sens même qui parlait par la voix de l'éminent orateur. Les sectaires auxquels il s'adressait savent, comme tout le monde, que le dimanche est resté malgré tout le jour de repos général.

La proposition de Mgr Freppel était en même temps impérieusement appuyée par les réclanations de la liberté de conscience. Si le patron vient à fixer pour le chômage légal un des autres jours de la semaine, il imposera par là même le travail du dimanche. Les jeunes ouvriers et les femmes auront à choisir entre leur pain et leur conscience.

MM. les députés n'ont voulu se rendre ni au langage du bon sens, ni aux exigences de la liberté de conscience.

UNE REDEVANCE.

(LÉGENDE.)

I

(Suite.)

Et la petite dame fit un signe à Nicole qui s'avança toute tremblante et se mit à genoux sur les degrés qui menaient au siège de la châtelaine. "Lève-toi ! dit celle-ci avec empressement, et dis-moi pourquoi tu as pleuré.—Noble dame..." Nicole n'osa rien dire de plus, l'appareil qui environnait l'orpheline de Tramecourt la remplissait de crainte ; elle tremblait sous les regards de la gouvernante, des demoiselles d'honneur, des pages et des valets qui étaient groupés autour du fauteuil seigneurial. "Tu as peur ? reprit Aloyse très doucement ; il ne faut pas avoir peur, mais il faut me répondre... Tu as pleuré?... — Il est vrai, ma redoutée dame, j'ai pleuré, car Claude est bien malade. — Qui est Claude ? — C'est mon frère.—Ah ! ton frère.... il se rétablira...j'irai le voir avec ma gouvernante et mes demoiselles ; nous lui porterons des conserves que je fais moi-même. — Quelle bonté, noble dame ! mon pauvre frère guérira, je l'espère de la clémence de la sainte Vierge, mais il est si faible... nous n'avons pas d'argent pour lui acheter de la viande ; et les deux derniers poulets de notre basse-cour nous vous les apportons en redevance...Tenez, les voilà là-bas... Ce blanc et ce noir qui se débattent sur le pavé... — O mon Dieu ! dit la petite châtelaine, et il ne vous reste plus rien à donner à votre frère!—Rien, madame, rien, car les gens de guerre ont pris nos bestiaux, et toutes nos poules sont mortes de froid l'hiver dernier, Il ne nous restait que celles-là..."

Aloyse pleurait et elle prit dans ses mains blanches les petites mains brunies et durcies de la paysanne. “ Conso le-toi, dit-elle, je change ta redevance. Désormais, au lieu de poulets, tu n’apporteras à moi ou à mes hoirs, vienne la Saint-Jean-Baptiste, qu’un chapel de fleurs... tiens... de ces églantines que tu as dans un panier... Où les as-tu cueillies? ... — Près de la fontaine de Presles, noble dame. — Eh bien ! un chapel de roses des buissons de Presles et un vase de l’eau de la fontaine acquitteront ta redevance... Ecrivez cela, bailli ! et de plus, je veux que tu remportes pour ton frère tes poulets ; j’y joins deux setiers de blé, que tu prendras là, et trois écus d’or pour acheter une vache. Va, et prie pour l’âme de monseigneur mon père et de ma bonne mère. — Vive la dame de Tramecourt ! Noël ! Noël ! ” dirent ceux qui avaient entendu les paroles de la noble enfant ; Nicole était tombée à genoux et elle couvrait de larmes et de baisers le bas de la robe de l’orpheline !

II

Dix ans s’étaient écoulés et la Saint-Jean-Baptiste revoyait encore une fois sur la route de Tramecourt Nicole, non plus petite enfant, mais devenue une belle et grande jeune fille, qui marchait d’un pas léger, en portant avec précaution le chapel de roses sauvages et le vase plein d’eau, tribut annuel qu’elle payait à la châtelaine. Comme autrefois, la cour du manoir remplie par les tenanciers, le bailli écrivait les quittances, mais le siège de la petite dame était vide, et Nicole eut le cœur serré en cherchant vainement sa bienfaitrice. “ C’est vous, Nicole ? lui dit le bailli ; soyez la bienvenue céans, car mademoiselle Aloyse veut vous voir : elle est malade. — Bon Jésus ! malade ! — Conduisez Nicole auprès de mademoiselle Aloyse, dit-il à un page, elle l’attend. ”

Nicole entra tout intimidée dans la vaste et somptueuse chambre de la dame de Tramecourt, et elle s’avança jusqu’au pied du lit où Aloyse reposait sous des rideaux brodés à ses armes. Elle ne dormait pas, et elle semblait accablée et malade, mais ses yeux eurent une expression de joie en s’arrêtant sur la petite paysanne. “ Voilà Nicole et ses fleurs dit-elle, on ! comme elles sont fraîches, et belles... tes joues aussi sont couleur de roses, Nicole, mais les miennes sont plus blanches que cire, car je suis bien malade. — Prenez confiance, notre dame, dit Nicole, le bon Dieu qui a guéri Claude, vous guérira aussi. Je vous apporte de l’eau de Presles, Claude en buvait tous les matins, et cela l’a guéri. — Vraiment, dit la jeune châtelaine en se soulevant sur ses oreillers l’eau de cette fontaine guérit ? — Elle est bonne contre les fièvres, ” répondit Nicole avec conviction, et en versant dans un hanap l’eau qu’elle avait apportée. Elle l’offrit à Aloyse, qui fit le signe de la croix et but avec confiance. “ Tous les matins, je vous en apporterai, demoiselle, jusqu’à ce que vous soyez guérie. — Mais ce

ne sera pas une redevance," reprit Aloyse en souriant. Puis elle réfléchit un instant et ajouta d'un ton plus sérieux : — " Ecoute, Nicole, et sois témoin de ma promesse : si je guéris de cette fièvre qui me consume, j'élèverai à la fontaine de Presles, qui est sur mes terres, pour les voyageurs, un petit hospice qui sera desservi par six religieuses ; je donnerai à cet hospice la cense de l'*Homme-Armé* et ta propre redevance ; je consacrerai le chapel de roses à la sainte Vierge, et je dédierai ce lieu à Notre-Dame de Guérison. Tu es témoin de mon vœu. — Vous guérirez, noble dame, et les roses seront dorénavant pour la sainte Mère de Dieu ! vous verrez ! "

Ce vœu fut exaucé en effet ; la fontaine de Presles fut changée en un hospice, où pèlerins, voyageurs, malades, reçurent les soins et les consolations de la charité chrétienne. Nicole s'y fit religieuse, et c'était-elle qui, tous les jours pendant la belle saison, renouvelait les chapeaux de roses sauvages suspendus à l'image de Notre-Dame de Guérison. Ce fut elle aussi, déjà parvenue à un âge avancé, qui accueillit la dame de Tramecourt, veuve alors d'un vaillant chevalier, tué à Crécy, mère en deuil de trois fils tués à Azincourt, et qui venait demander un asile, pour sa vieillisse désolée, au petit monastère qu'elle avait fondé. Elle eut un dernier moment de joie en revoyant celle qu'elle avait protégée autrefois, en s'agenouillant à l'autel de la Vierge qui les avait protégées toutes deux, en respirant le parfum des fleurs chères à sa jeunesse, en entendant le murmure de la fontaine ; mais sa vie brillante et agitée se termina bientôt, et la pauvre paysanne, devenue l'humble religieuse, arrosa de pleurs les églantines dont elle couvrit le cercueil de sa bienfaitrice, dernière redevance de sa piété reconnaissante. Et quelquefois songeant au passé, se revoyant petite fille aux pieds nus, tremblante devant la noble orpheline, comparant sa vie de labeur paisible à la vie d'Aloyse, riche en honneur, riche en douleur, elle disait : " Les riches ne sont pas les plus heureux ! Oh ! prions pour elle et pour tous ceux qui sont exposés sur la mer du monde... prions, nous sommes au port ! "

Mme BOURDON.

FIN.

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
1^{re} Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

M. Gaddy.—M. L. Quintal.—J. B. Côté.—J. Vernon.—A. Lauzon, ép.
Bélair.—J. Lynch.—G. Lachapelle.—C. Gravel, ép. Cadieux.—M. Tenes-
sv, ép. Birmingham.—E. Aubry, ép. Dagenais.—M. Lafrance, ve Lefèvre.
J. Girard.—J. B. Coderre.—A. Beaulieu, ép. Champagne.—B. Michon, ép.
Côté.—P. Pitré.—E. Smith.—F. Lanthier.—E. Gauthier.—H. Roy.—E.
Beauchamp.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE
VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE
CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

RANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec pon-
tualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien
vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTRÉAL.

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(ÉTABLI EN 1868)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de Cuirs, Four-
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tau-
neurs et Carroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.,
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des
Communautés Religieuses.



271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal.

ON DEMANDE
DES FILLES POUR LE PLIAGE ET LA COUTURE
UN REGLEUR ET UN FINISSEUR
S'ADRESSER CHEZ
EUSEBE SENEAL & FILS
20, SAINT-VINCENT, Montréal.

WILLIAM BRITTON
PLOMBIER
Poseur d'Appareils à Gaz
A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLORY"
TOUTES ESPÈCES DE TRAVAUX EN METAL
COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT
15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER
MONTREAL.
Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,
A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859
HENRY R. GRAY
Chimiste-Pharmacien
144, Rue Saint-Laurent
MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

MAISON DE SANTE

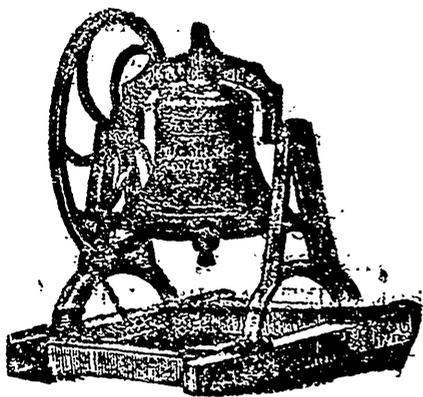
POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de
a dite église, près Montréal, P. Q.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR

Eglises Collèges et Convents

SEULES OU EN CARILLONS

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de
meilleure qualité que les cloches
anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des
églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.



Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et le Por-
ter Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556; Rue Légauchetière,
MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Quatorzième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 18 JUILLET 1888, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE .

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....do	\$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....do	2,000	2,000
10 Terrains à Montréal....do	300	3,000
15 Ameublements.....do	200	3,000
20 do.....do	100	2,000
100 Montres d'or.....do	50	5,000
1,000 Montres d'argent.....do	20	20,000
1,0 do do.....do	10	10,000

117 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....do	\$1,000	\$1,000
100 Chaines d'or.....do	40	4,000
1000 Services de toilette.....do	5	5,000

1101 Lots valant \$10,000

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue, garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE,

Agent général pour la province de Québec,
1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.